



Abus officines de recouvrement

Par **antoine**, le **28/01/2014** à **18:37**

Bonjour,

Nous sommes relancés par une officine de recouvrement. Ces relances sont uniquement des appels téléphoniques, et quand par hasard ils laissent un message ceux ci sont peu clairs ! Certaines relances sont également faites par des automates sous forme de sms. Existe t-il un moyen de faire cesser des relances qui sont sans fondement puisque nous sommes à jour de tout (suite confirmation du service client). Existe t-il un texte de loi ou un organisme autre à contacter pour empêcher de tels agissements et les obliger à nous contacter uniquement par écrit, en justifiant leur réclamation.
[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **chaber**, le **28/01/2014** à **19:25**

bonjour,
avez-vous lu les différents messages sur le site. Vous devriez trouver réponse

Par **antoine**, le **28/01/2014** à **23:25**

Merci Chaber pour votre conseil.